



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 23536

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur le développement du tourisme en Île-de-France. En effet, Paris est une des destinations touristiques quasiment mythique à l'étranger et est reconnue au niveau international comme un haut lieu d'art et de culture. Si Paris polarise l'intérêt des touristes étrangers, ceux-ci ne sont pas toujours intéressés par la visite des autres départements franciliens qui sont pourtant aussi très attractifs. Il serait donc nécessaire, en collaboration avec le conseil régional d'Île-de-France, de concevoir des produits touristiques où Paris serait lié à des visites des autres départements. Il lui demande donc s'il compte mettre en oeuvre cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23536

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 mai 2008, page 4110

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)